

Le Conseil constitutionnel après avoir vidé hier le contentieux électoral va procéder demain jeudi 5 avril à la proclamation officielle des résultats de l'élection sénatoriale du 25 mars dernier.

Rappelons que de nombreux couacs ont été constatés lors du déroulement des Sénatoriales. Voilà pourquoi dans l'Ouest, l'Udc a demandé l'annulation du vote avec comme arguments que « le secret du vote et celui du dépouillement n'ont pas été respecté dans les Hauts-plateaux et la Menoua ». Dénonçant ainsi l'achat des consciences par le parti au pouvoir.

En plus, le Social democratic front (Sdf) et l'Union démocratique du Cameroun (Udc) ont contesté la régularité du vote dans deux régions. Pour ce qui est du Sud-Ouest, le parti leader de l'opposition est convaincue que les opérations de vote n'ont pas été claires dans cette région dont la paix et la stabilité sociopolitiques sont perturbées depuis deux ans par des sécessionnistes. Et d'ailleurs, des informations ont fait état de bureaux de vote vandalisés par les séparatistes de l'Ambazonie.

C'est entre autres sur ces dénonciations que le Conseil constitution a tablé hier.
